



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 18 mai 2004 — N° 73

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 07.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 21 avril 2004, sur la motion de Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, proposant que le principe du projet de loi n° 42, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant les artistes professionnels, soit maintenant adopté.

À 10 h 10, M. Sirros, premier vice-président, suspend les travaux.

Les travaux reprennent à 10 h 17.

Le débat se poursuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 42 est adopté.

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 42 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de la culture.

La motion est adoptée.

18 mai 2004

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de la culture qui a tenu des auditions publiques à l'égard du document intitulé *Une réforme de l'accès à l'information : le choix de la transparence*. Ce rapport, déposé le 12 mai 2004, contient des recommandations.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Sirros, premier vice-président, informe l'Assemblée qu'il a réparti le temps de parole pour la durée de ce débat de la façon suivante : 10 minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Le débat s'ensuit.

À 11 h 58, M. Sirros, premier vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

18 mai 2004

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, dépose :

Copie d'une entente entre le gouvernement du Québec et le Conseil de la Première nation malécite de Viger concernant les modalités d'accès à certains territoires structurés pour la pratique des activités de pêche à des fins alimentaires ou sociales.

(Dépôt n° 880-20040518)

M. le Président dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en application de l'article 30.8 de la *Loi sur les élections scolaires* dans le cadre de l'élection partielle du 25 avril 2004 dans la circonscription n° 8 de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay ;

(Dépôt n° 881-20040518)

Copie du préavis de la motion proposée par Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) qui sera inscrite au Feuilleton et préavis du mercredi 19 mai 2004, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 882-20040518)

Dépôts de rapports de commissions

M. le Président dépose :

Les rapports des commissions permanentes qui ont étudié les crédits budgétaires des ministères pour l'année financière 2004-2005 :

Le rapport de la Commission des institutions ;

(Dépôt n° 883-20040518)

18 mai 2004

Le rapport de la Commission des finances publiques ;
(Dépôt n° 884-20040518)

Le rapport de la Commission des affaires sociales ;
(Dépôt n° 885-20040518)

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail ;
(Dépôt n° 886-20040518)

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation ;
(Dépôt n° 887-20040518)

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire ;
(Dépôt n° 888-20040518)

Le rapport de la Commission de l'éducation ;
(Dépôt n° 889-20040518)

Le rapport de la Commission de la culture ;
(Dépôt n° 890-20040518)

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement.
(Dépôt n° 891-20040518)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 59 du Règlement, M. Landry, chef de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'une lettre, en date du 17 mai 2004, adressée à M. Jean Charest, premier ministre du Québec, par M. Gilles Duceppe, chef du Bloc Québécois, concernant la position du Bloc Québécois sur le financement de la santé et sur le déséquilibre fiscal.

(Dépôt n° 892-20040518)

18 mai 2004

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, dépose :

Un document du ministère des Finances intitulé *Impacts sur les finances publiques du prix d'un litre d'essence à 0,95 \$* ;

(Dépôt n° 893-20040518)

Un extrait du discours sur le budget prononcé à l'Assemblée nationale le 11 mars 2003, concernant l'impact sur les finances publiques de la hausse du prix des carburants.

(Dépôt n° 894-20040518)

Motions sans préavis

M. Charest, premier ministre, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 50^e anniversaire de la fondation de l'Université de Sherbrooke ainsi que son apport à la qualité et au rayonnement de notre réseau d'enseignement supérieur.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de l'infirmière et la Semaine de l'infirmière.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

18 mai 2004

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale des musées le 18 mai.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, propose :

QUE l'Assemblée nationale félicite les lauréats nationaux du 19^e gala des Grands Prix du tourisme québécois qui s'est déroulé le 14 mai dernier au Palais des congrès de Montréal et souligne leur apport exceptionnel à l'essor de l'industrie touristique.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Dumont (Rivière-du-Loup) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral d'abandonner son projet de commission nationale des valeurs mobilières, projet qui constitue une ingérence dans un champ de compétence réservé aux provinces.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

18 mai 2004

Avis touchant les travaux des commissions

M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 36, Loi modifiant la Loi sur les impôts et d'autres dispositions législatives.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de l'économie et du travail se réunira afin de procéder à des consultations particulières dans le cadre du mandat d'initiative de la commission relativement au plan stratégique 2004-2008 d'Hydro-Québec.

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée poursuit le débat sur le rapport de la Commission de la culture qui a tenu des auditions publiques à l'égard du document intitulé *Une réforme de l'accès à l'information : le choix de la transparence*.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, il n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

À 16 h 46, à la demande de M. Dupuis, leader du gouvernement, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 heures.

18 mai 2004

Débats de fin de séance

À 18 h 02, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Côté (Dubuc) à M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, concernant le transfert du centre de téléconduite du Saguenay vers l'Abitibi ;
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Dionne-Marsolais (Rosemont) à M. Corbeil, ministre délégué à la Forêt, à la Faune et aux Parcs, concernant les contrats de construction de la centrale du Suroît ;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Lemieux (Bourget) à M. Fournier, ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, concernant les défusions municipales.

À 18 h 41, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 19 mai 2004, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET